

L'Écho d'Avignon



Information pour les résidents des Jardins d'Avignon • 6 février 2009 • Volume 5, Numéro 3.

Dans cette édition:

■ Assemblée générale

Mercredi
prochain

Éditeur

Paul Trépanier,
Condo 27
Tél: 450 655 7127
Courriel:
paul-r.trepanier@videotron.ca

Conseil d'administration

André S. Blais, *président*
Philippe Davèze, *vice-président*
Paul Trépanier, *secrétaire*
Michel Matte, *trésorier*
Léopold Bacchi
Carmelle Bordeleau
Diane Cadieux
Danielle Favreau
Daniel Gervais
Christiane Lapierre
Micheline Ménard
Jacques Malo
Robert St-Jean

Les Jardins
d'Avignon

Assemblée générale

Mercredi prochain, le 11 février à 19:30 heures, aura lieu notre rencontre annuelle des copropriétaires des Jardins d'Avignon à l'école secondaire de Mortagne, local F-124.

L'assemblée générale des copropriétaires est l'organe le plus important d'une copropriété. C'est elle qui dispose de tous les pouvoirs de gestion et d'administration de l'association des copropriétaires, elle est souveraine maîtresse de l'administration de nos immeubles en tant qu'il s'agit des intérêts communs.

En plus de l'adoption du budget pour la prochaine année, nous traiterons d'un sujet de la plus haute importance: LA COALITION DES SYNDICATS. Plus que jamais, nous avons besoin de l'opinion des gens qui se désintéressent ordinairement des affaires du syndicat et laissent aux autres le soin de décider à leur place. La question principale sur laquelle le VOTE sera pris se résume entre la gestion centralisée de tous nos immeubles et espaces communs comme il se fait dans les immeubles de copropriété ou la gestion à responsabilités partagées laissant aux dirigeants de chacun des immeubles le soin de détecter, évaluer et faire effectuer l'entretien nécessaire.

Avec l'avis de convocation pour l'assemblée, vous avez reçu le rapport du comité qui a étudié la situation et cette décision aurait avantage à être prise avec le plus grand nombre de participants. L'opinion des gens qui s'abstiennent généralement d'exprimer leurs vues compte plus que jamais!



Photo de la page couverture du livre de Christine Gagnon et Yves Papineau
-Guide de procédure et de fonctionnement des assemblées des copropriétaires.

Les bulletins de vote seront distribués au moment du vote par le président d'assemblée et seront numérotés à raison d'un par unité de condo. Les copropriétaires qui ont enregistré des procurations auprès du secrétaire auront les bulletins de vote concernés

En plus d'une période de questions d'ordre général, les copropriétaires auront les dernières nouvelles en rapport avec les contrats en cours comme l'entretien paysager, l'enlèvement de la neige et le système d'irrigation.

En fin de soirée, les membres du conseil d'administration seront présentés avec leur rôle respectif.



**Assemblée générale du
Syndicat de Copropriété
des Jardins d'Avignon**
660 rue Paul-Doyon,
Boucherville, J4B 8S6-7

Bulletin de vote, ce 11 février 2009.

Je vote pour,
La gestion à responsabilités partagées
La gestion centralisée
des syndicats.

00  En cas de scrutin secret,
déchirer le coin qui vous identifie.